



ÉCOLE COMMUNALE

INFORMATION AUX PARENTS LUNDI 15 JUIN

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce de la reprise obligatoire de tous les élèves dès le 22 juin, de nombreuses questions se posent sur les conditions de l'accueil qui pourrait être mis en place.

Pour le moment, nous attendons les précisions sur le nouveau protocole sanitaire et l'autorisation du retour des enseignants contraints jusqu'à lors à l'isolement.

Normalement, **Mardi 16 ou mercredi 17 juin** des décisions devraient être prises et annoncées par les instances académiques. Nous serons, ensuite, plus à même de vous donner les précisions nécessaires à l'organisation en revenant vers vous au plus vite.

Merci de votre compréhension

Cordialement

L'équipe enseignante .

CRITÈRES D'ACCUEIL DES ENFANTS

En savoir plus <https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2020/06/mot-liste-Parents-09-06.pdf>

LISTE DES ENFANTS PRIORITAIRES

En savoir plus https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2020/06/2020_06_09-Liste-actualisée-personnels-prioritaires-3.pdf

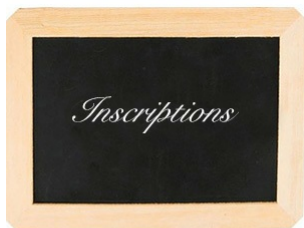
MOT DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE JUIN 2020

En savoir plus https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2020/06/mot-repris_Juin.pdf

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Conditions particulières de la reprise de l'école

En savoir plus <https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2020/05/Communiqué-parents-délèves.pdf>



INSCRIPTIONS ANNÉE 2020 -2021

Pour les enfants nés en 2017

Documents nécessaires :

Photocopie des pages vaccins du carnet de santé

Photocopie du livret de famille

Justificatif de domicile

A envoyer par mail à : mairie-st-jean-les-2-jumeaux@wanadoo.fr

Ou déposer dans la boîte à lettre de la mairie

(celle-ci étant fermée actuellement)



HORAIRES 2019 – 2020

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 – 12h

14h – 16h30



LES ENSEIGNANTS

Julien Guerras, Directeur
Laura Watteeuw,
François le Guinio,
Marie-Laure Untereiner
Aurélia King



PARENTS DÉLÉGUÉS

Titulaires :
Madame Cappe,
Madame Hayoz,
Madame Tomassoli
Monsieur Lanore

Suppléants :
Madame Riani,
Monsieur Soler,
Madame Bègue,
Monsieur Darle



CARTE DE TRANSPORT SCOL'R

En savoir plus <https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2020/06/ABONNEMENT-CARTE-SCOLR-2020-2021.pdf>



VACANCES SCOLAIRES

Été : samedi 4 juillet 2020 au mardi 1er septembre 2020

Toussaint : samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2020

Noël : samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Hiver : samedi 13 février 2021 au dimanche 28 février 2021

Printemps : samedi 17 avril 2021 au dimanche 2 mai 2021

Été : mardi 6 juillet 2021

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Règlement de l'école 2018-2019

Règlement de l'étude 2020-2021

Inscription à l'étude 2020-2021

Règlement de la garderie 2020-2021

Inscription à la garderie 2020-2021

Conseil d'école du 8 novembre 2019

MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

46 rue Raymond Poincaré
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux
01.64.35.90.12

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2020 Mairie de St Jean les Deux Jumeaux

